

## DROITS D'INSCRIPTION

### Inscriptions régulières

à un programme de 1<sup>er</sup> cycle (bachelier), de 2<sup>e</sup> cycle (master, master de spécialisation) ou doctorat<sup>1</sup>

Droits d'inscription.....	835,00 €
Droits intermédiaires-tarif social UCLouvain.....	max. 374,00 €
Droits intermédiaires-revenus modestes.....	374,00 €
Droits boursiers.....	0,00 €

#### En cas d'allègement\* : calcul au prorata des crédits du programme annuel

Droits d'inscription.....au crédit\*\*

\*Conformément à l'article 151, alinéa 5, du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études dit 'Décret Paysage'

\*\*Le montant par crédit est défini par les droits d'inscription correspondant à la situation de l'étudiant-e divisés par le nombre de crédits du programme d'études (60 crédits ou 30 crédits).

Un-e étudiant-e en fin de cycle n'est pas considéré-e en allègement si la totalité du solde de ses crédits est inscrite à son PAE. Dans ce cas, l'étudiant-e doit s'acquitter des droits d'inscription complets.

#### En cas d'inscription complémentaire\*

Droits d'inscription.....	247,00 €
Droits intermédiaires-revenus modestes.....	237,00 €
Droits boursiers.....	0,00 €

\*Applicable en cas d'une inscription à un 2<sup>ème</sup> programme académique au sein de l'UCLouvain durant la même année académique

#### En cas de finalisation d'un programme de bachelier (moins de 16 crédits) associée à une inscription à un programme de master

Inscription principale en bachelier avec un programme de 1 à 15 crédits inscrits

- Droits d'inscription pour le programme de bachelier .....835 €
- Droits d'inscription pour le programme de master .....0 €\*

\* Un acompte de 50,00€ sera réclamé et remboursé dès l'obtention de la preuve d'inscription définitive au bachelier

<sup>1</sup> Pour les programmes de master de spécialisation et de doctorat, exonération des droits d'inscription pour les membres du personnel d'un établissement d'enseignement supérieur (EES) de la Communauté française (Cfr) et les chercheurs et chercheuses associé-e-s accueilli-e-s au sein d'un EES de la Cfr.

**DROITS D'INSCRIPTION (suite)**

Dès la deuxième année d'inscription à un programme de doctorat\*

Frais d'inscription.....66,00 €

Droits boursiers..... 0,00 €

\*En cas de codiplomation du doctorat, les droits d'inscription sont précisés au sein d'une convention

En cas d'inscription à une autre finalité d'un master 120 crédits\*, à une AESS\*\* ou au CAPAES\*\*\*

Droits d'inscription ..... 279,00 €

Droits intermédiaires-revenus modestes..... 237,00 €

\* Après avoir déjà été diplômé-e dans l'une des finalités de ce master

\*\*Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

\*\*Certificat d'aptitude pédagogique approprié à l'enseignement supérieur en hautes écoles (CAPAES)

En cas d'inscription à un master de spécialisation faisant l'objet d'un concours d'accès dans le secteur de la santé

aux 120 premiers crédits

Droits d'inscription ..... 485,00 €

Droits intermédiaires-revenus modestes ..... 374,00 €

après acquisition des 120 premiers crédits

Frais d'inscription..... 66,00 €

Frais intermédiaires-revenus modestes..... 0,00 €

Les frais d'inscription -montant de 66.00€ inclus dans les droits d'inscription- reprennent notamment l'inscription au rôle, les examens, la prime d'assurance contre les accidents corporels, la quote-part destinée au fonds médico-social, les frais de reprographie ainsi que le coût de confection d'une carte d'étudiant-e pour l'année académique.

### Étudiant·e·s non-européen·ne·s et non assimilé·e·s - Droits d'inscription majorés

Dans certains cas, les étudiant·e·s de nationalité non-européenne, non assimilé·e·s peuvent se voir réclamer des [droits d'inscription majorés](#). Ces droits d'inscription majorés dépendent de la nationalité de l'étudiant·e, du programme choisi ainsi que du niveau des études choisies. Les montants réclamés sont communiqués et justifiés par le Service des inscriptions au cours des procédures d'inscription.

### Examens (d'entrée, d'accès)

Jury d'enseignement universitaire.....384,00 €

Examen de maîtrise de la langue française (EMLF)..... 50,00 €

Examen d'admission aux études de premier cycle de l'enseignement supérieur.....132,00 €

Examen spécial d'admission en sciences appliquées..... 50,00 €

Concours d'accès au master de spécialisation en médecine.....166,00 €

### Service des inscriptions

Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve

Pour toutes questions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/contacts.html>

## DROITS D'INSCRIPTION (suite)

### Unités d'enseignement isolées et de langue prises dans le cadre d'une inscription libre (y compris Accession au niveau A)\*

avec autorisation des autorités académiques compétentes – max 20 crédits par an (ou max 30 crédits si l'étudiant-e est inscrit-e concomitamment à un programme académique) en Fédération Wallonie-Bruxelles

Droits d'inscription fixes (de 1 à 10 crédits) .....	139,20 €
Unités d'enseignement isolées- au-delà des 10 premiers crédits, par crédit complémentaire .....	13,92 €/crédit
Cours de langue - au-delà des 10 premiers crédits.....	90,00 €/cours

\* En cas de cumul d'inscriptions à des unités d'enseignement isolées et à des cours de langue pour un nombre de crédits supérieur à 10, le tarif des cours de langue s'applique.

### En phase d'anticipation d'un programme de bachelier supplémentaire (bac sup)\*

Droits normaux.....	50,00 €/cours - max 247 €
Droits intermédiaires-revenus modestes .....	25,00 €/cours et max 237 €
Droits boursiers.....	0,00 €/cours

\*Tarification spécifique au site de Saint-Louis Bruxelles

## Certificats

#### Certificat de recherche

Droits d'inscription.....	280,00€
---------------------------	---------

#### Certificat sectoriel (SSH3CE, SSS3CE, SLB3CE, SST3CE)

Droits d'inscription.....	66,00€
---------------------------	--------

#### Certificat de formation médicale spécialisée (MSP9CE – MSC9CE)

Droits d'inscription.....	485,00 €
Droits intermédiaires-revenus modestes.....	247,00 €
Droits boursiers.....	0,00 €

#### Certificat de compétence médicale (2CE)

Droits d'inscription.....	209,00 €
Droits intermédiaires-revenus modestes.....	143,00 €

### Service des inscriptions

Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve

Pour toutes questions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/contacts.html>

**DROITS D'INSCRIPTION (suite)****Certificat universitaire (9CE)\*\***

Droits d'inscription ..... 1.065,00 €

Disposition spéciale\*\*\* ..... 800,00 €

Droits intermédiaires-tarif social UCLouvain .....max. 374,00 €

**Droits d'inscription à un deuxième certificat de 60 crédits pour la même année**

académique ..... 235,00 €

Droits intermédiaires-tarif social UCLouvain ..... max. 120,00 €

Droits d'inscription à 30 crédits .....533,00 €

**Droits d'inscription à un deuxième certificat de 30 crédits pour la même année**

académique .....235,00 €

**Certificat d'université (EXCO9CE, EXCA9CE, FISP9CE, FISE9CE, REC9CE)**

Droits d'inscription ..... 600,00 €

10% de réduction pour les ancien·nes diplômé·es de l'UCLouvain

\*\* Certains certificats universitaires font l'objet d'une tarification particulière (Ex : Formation continue, Certificats de recherche, Stagiaires, ...). Pour plus d'informations : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/futurs-etudiants.html>

\*\*\*Disposition spéciale relative à l'inscription au certificat universitaire applicable aux étudiant·es déjà inscrit·es en 2023-2024 à un programme académique à l'UCLouvain

**Cours préparatoires « Été 2024 »**

Les facultés de l'UCLouvain organisent des cours préparatoires durant l'été.

Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://uclouvain.be/fr/etudier/rdvinfos/cours-prepa.html>

## FRAIS ADMINISTRATIFS

### Affiliation sport

Accès aux infrastructures de Louvain-la-Neuve et Bruxelles Woluwe : .....	60,00 €
Accès aux infrastructures de Mons, Tournai et Bruxelles Saint-Gilles : .....	12,00 €
Accès pour les étudiant·es d'échange (sites de LLN et Woluwe) : .....	40,00 €
Accès aux infrastructures du site Saint-Louis Bruxelles : .....	0 €

Infos complémentaires : <https://uclouvain.be/fr/etudier/sport>

Le montant de l'affiliation aux activités sportives doit être payé pour le 31 octobre au plus tard. En cas de non-paiement, la demande d'affiliation sera automatiquement annulée par le Service des inscriptions.

### Affiliation « Etudiant·e solidaire »

Tarif annuel : ..... 12,00 €

Infos complémentaires : <http://www.louvaincooperation.org/fr/etudiant-solidaire>

Pour devenir un·e « Etudiant·e solidaire », le montant de 12.00€ doit être payé pour le 31 octobre au plus tard. En cas de non-paiement, l'affiliation sera automatiquement annulée par le Service des inscriptions de l'UCLouvain.

### Carte culture

Les avantages culturels sont offerts à chaque étudiant·e UCLouvain !

Infos complémentaires : <https://uclouvain.be/fr/etudier/culture/la-carte-culture-pour-les-etudiants.html>

### Renouvellement de la carte d'accès auprès du GSPP\*

Renouvellement de la carte d'accès ..... 20,00 €

\*GSPP : Service de gestion de la sûreté des personnes et du patrimoine

### Bibliothèque

Règle générale : accès conditionné à la présentation d'une carte d'accès ou d'un document en tenant lieu (attestation provisoire, accès d'un jour).

Etudiant·es UCLouvain : accès gratuit pour les étudiant·es dont l'inscription inclut la fourniture d'une carte d'accès.

Le tarif peut varier selon des profils spécifiques. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la page dédiée : <https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/inscription.html>.

**Cette grille tarifaire n'est pas exhaustive et pourrait faire l'objet de modifications ultérieures.**

#### Service des inscriptions

Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve

Pour toutes questions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/contacts.html>